

ÉCONOMIE



SCHÉMA RÉGIONAL
de Développement Économique,
d'Innovation et
d'Internationalisation
2022 - 2028

SRDEII

**+ DÉCARBONÉE + COMPÉTITIVE + SOCIALE
ET SOUVERAINE**

Faire de la Nouvelle-Aquitaine
la 1^{re} région écoresponsable
de France en 2030



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

entreprises.nouvelle-aquitaine.fr



LE MOT DU PRÉSIDENT

La 1^{re} région éco-responsable de France

36% des créations nettes d'emplois dans l'industrie française étaient concentrées en Nouvelle-Aquitaine en 2019. Alors que la crise sanitaire et la guerre en Ukraine ont mis en lumière l'urgence de la reconquête technologique et industrielle, ce chiffre montre qu'il n'y a pas de fatalité et que le politique peut changer la donne. Notre premier SRDEII, initié en 2017, axé sur l'innovation, la compétitivité, la création d'écosystèmes dynamiques (tels que les batteries du futur pour l'automobile...) et le développement solidaire des territoires (création de 350 emplois à La Souterraine en Creuse dans la filière cuir...), a porté ses fruits. Ne serait-ce que sur le bassin de Lacq dans le Béarn, plus de 400 millions d'euros d'investissement dans l'industrie sont attendus d'ici 2025.

Notre programme « Usine du futur », lancé dès 2014, a inversé une tendance, qui semblait jusque-là irrémédiable, en accompagnant plus de 800 entreprises à repenser leurs usines. Leur productivité s'est accrue de 30 à 50%. Et le bien-être au travail aussi a progressé, en incitant à diminuer la pénibilité, à spécialiser les salariés sur les tâches à valeur ajoutée. En parallèle, les fonds propres des PME sous-traitantes ont été renforcés.

Dans le même temps, après avoir fait travailler 450 chercheurs sur l'impact du réchauffement climatique sur notre territoire (Acclimaterra) et de l'érosion de la biodiversité (Écobiose), nous avons réorienté l'ensemble des politiques régionales afin de réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement à travers la feuille de route Néo Terra, adoptée en 2019.

Mais, il faut aller encore plus loin. Quatre crises majeures - écologique, géopolitique, sanitaire et sociale -, bouleversent aujourd'hui notre société. La guerre en Ukraine a fait apparaître au grand jour les limites d'une mondialisation hyper-spécialisée, où trop de produits étaient achetés sur étagère, sans tenir compte de leur impact environnemental et social. Une guerre insupportable, qui brise de nombreuses chaînes d'approvisionnement, fait flamber les prix de nombreux produits essentiels (céréales, viande, engrais, bois, acier, nickel, composants électroniques...) et les coûts de l'énergie.

Cette crise renforce notre conviction qu'une alternative au modèle asiatique et américain a de l'avenir. Un modèle, mettant l'humain au cœur de l'économie, stimulant l'innovation sous toutes ses formes (technologiques, sociales, managériales...) afin de développer aussi bien la compétitivité, la décarbonation, que la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Une innovation « responsable », qui répond à la fois aux nouvelles attentes des salariés et de la société, plus soucieuse désormais d'acheter des produits éthiques. C'est pourquoi, nous fixons l'objectif de devenir la première région éco-responsable de France sous ce mandat. La société de demain sera celle de la sobriété.

Mais, c'est en réalisant des sauts technologiques, en mettant les moyens sur la recherche fondamentale, que nous parviendrons à relocaliser des productions à valeur ajoutée, à retrouver de la souveraineté industrielle dans l'électronique, la santé, les matériaux rares... Cette crise doit être l'occasion de repenser les chaînes d'approvisionnement et de valeur en favorisant l'éco-conception, l'économie circulaire, en bio-sourçant davantage les produits.

En ce sens, à l'issue de la concertation et des rencontres territoriales, **trois grandes priorités ont été définies dans ce nouveau Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) :**

- accélérer les transitions (énergétiques, numériques, transmissions d'entreprises, économie circulaire...),
- dynamiser l'innovation « responsable » sur le plan environnemental et social pour réindustrialiser, et relocaliser des productions à valeur ajoutée, comme Imet Alloys, sous-traitant aéronautique qui recycle et valorise des matériaux tels que le titane à Eyrein en Corrèze sur l'ancien site de BorgWarner
- et placer l'humain et les territoires au cœur du développement.

Des groupes de travail ont déjà été mis en place pour relocaliser des principes actifs des médicaments, des composants électroniques...

Que ce soit dans la santé (à travers la politique « One Health visant à rapprocher santé humaine, animale et végétale), l'agriculture (développer la transition agro-écologique grâce aux biosolutions, au biocontrôle... pour lever les impasses des agriculteurs face à la sortie des pesticides de synthèse), l'ESS (Économie Sociale et Solidaire, qui pèse déjà 13% du PIB régional), l'économie circulaire (démantèlement de panneaux solaires...) ou encore le tourisme « durable », nous regorgeons d'idées et de projets.

Ensemble, nous avons tous les atouts pour réussir à surmonter les défis du monde et devenir demain la première région éco-responsable de France.

Alain ROUSSET
Président de la Région
Nouvelle-Aquitaine



DES MARQUEURS

QUI FONT DE LA NOUVELLE-AQUITAINE UNE DES RÉGIONS
LES PLUS DYNAMIQUES DE FRANCE

 **84 100 km²**
+ grande région
de France
par la **SUPERFICIE**
4^e en Europe

 **6M**
d'**HABITANTS**

3^e ÉCONOMIE régionale en France

- 172 Mds d'€ en 2020
- 2,2 M d'emplois
- 7,3% de taux de chômage
- 83 860 entreprises créées / an

UN SECTEUR INDUSTRIEL EN DÉVELOPPEMENT QUI A SU RÉSISTER À LA CRISE

 **4 357**
ÉTABLISSEMENTS
INDUSTRIELS
(de + de 9 salariés)
5^e place pour la création de TPE

 **265 000**
EMPLOIS
12,5% de l'emploi
salarie régional

 **SAVOIR-FAIRE**
régional

UNE TRANSITION ENVIRONNEMENTALE LARGEMENT ENTAMÉE, AVEC DE NOMBREUX DÉFIS POUR L'AVENIR

25%
D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES
dans
la consommation
d'énergie finale

- 1^{re} région en France pour la **puissance installée solaire photovoltaïque**
- 1^{re} région en France en matière de **bioénergies**
- 5^e région **productrice d'électricité renouvelable**
- 6^e région en **puissance installée éolienne**

-10%
des **émissions de gaz à effet de serre**
entre 2010 et 2019

22 Mdt de **déchets produits / an**
dont 4,2Mdt recyclés



P.4

UNE DYNAMIQUE DE RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION BIEN ANCRÉE

1 500 Start-Up
222 tiers-lieux
10 technopoles
60 000 emplois
dans le **numérique**



3^e région en nombre de
salariés de l'ESS (223 000)
3 incubateurs
académiques
10 pôles de compétitivité

10 615
FAMILLES
DE BREVETS déposés
pour 1 177 déposants
entre 2002 et 2018



Près de **1,2 Mds d'€** de **DÉPENSES de R&D**  5^e région française

UNE RÉGION LEADER EN MATIÈRE D'EXPLOITATION FORESTIÈRE, RESSOURCES NATURELLES ET AGRICULTURE



1^{re}
région
en France

- **Surface Agricole Utile (SAU)** et nb d'**exploitations**
- **Valeur en production agricole** et 2^e région d'Europe
- **Surface forestière**
- **Production ostréicole** et l'**élevage de salmonidé**

+ de 900 km de littoral • 9 réserves naturelles régionales • 2 Parcs Naturels Marins
5 Parcs Naturels Régionaux + 2 en création

UN DÉVELOPPEMENT PORTEUR À L'INTERNATIONAL

2^e région française pour
la **fréquentation touristique**
1^{er} région française pour
les **nuitées des résidents français**
1^{re} destination touristique - été 2021



- **Forte attractivité** en termes d'**IDE**
(Investissements Directs Étrangers)
- Près de **26 Mds d'€** d'**exportations**
dont + de 50% au sein de l'UE

POUR FAIRE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE LA 1^{RE} RÉGION ÉCORESPONSABLE DE FRANCE EN 2030



DÉCARBONÉE, COMPÉTITIVE, SOCIALE ET SOUVERAINE



➤ **UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE**

La Région est la collectivité territoriale responsable, sur son territoire, de la définition des orientations en matière de développement économique en vertu de l'article L. 4251-12 du Code Général des Collectivités Territoriales. Elle élabore un Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) qui définit les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional. Ce schéma y organise la complémentarité des actions menées par la Région en matière d'aides aux entreprises avec les actions menées par les collectivités territoriales et leurs groupements.

➤ **LES ATOUTS NATURELS ET LES ACQUIS DU 1^{ER} SRDEII**

La Nouvelle-Aquitaine dispose de richesses naturelles, culturelles, d'un tissu industriel diversifié, d'une dynamique de recherche et d'innovation, d'une attractivité « naturelle » ... qui sont autant de leviers potentiels pour notre économie et nos emplois.

Le précédent et premier SRDEII de Nouvelle-Aquitaine a été le socle permettant à notre économie et à nos emplois régionaux de se développer, d'innover, d'être résilients face aux crises. Ce nouveau schéma s'inscrit ainsi dans la continuité du précédent.

➤ **LES ENJEUX DE CE SRDEII**

Le SRDEII a vocation à apporter des éléments de réponse aux enjeux de développement de toutes les entreprises néo-aquitaines quel que soit leur taille et leur nature (association, SCIC, SCOP, start-up, TPE, PME, ETI, Grands groupes...), leur secteur d'activité et le territoire sur lequel elles sont implantées.

LE SRDEII

NOTRE AMBITION PARTAGÉE



FORCE

N°1 VOUS DONNER LA PAROLE ET CONSTRUIRE ENSEMBLE

« Provoquer le débat et partager des objectifs »

Donner la parole à celles et ceux qui créent l'emploi et la croissance et concourent au développement de notre économie a été la priorité.

Cette démarche concertée est essentielle pour mettre en œuvre une stratégie économique innovante et structurante au plus près des acteurs.

Une large concertation lors de l'élaboration de ce nouveau SRDEII

En invitant les entreprises, collectivités, élus et agents de la Région, agences régionales, associations, scientifiques, organisations syndicales, chambres consulaires, centres de ressources et de transfert, clusters, pôles, partenaires, têtes de réseaux... à participer à la définition de ses orientations stratégiques pour les 6 années à venir, le choix de la co-construction a été fait.

FORCE

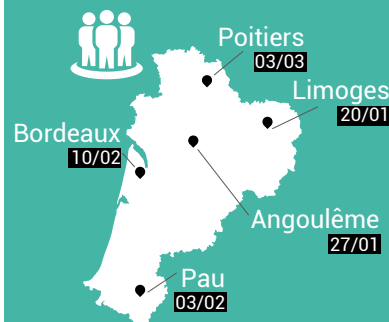
N°2 VOIR PLUS LOIN ENSEMBLE

Une déclinaison opérationnelle de la feuille de route Néo Terra

La Région Nouvelle-Aquitaine a anticipé les défis liés au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité dès 2019 avec la feuille de route Néo Terra. Elle vise à accélérer et accompagner les transitions sur l'ensemble du territoire et dans toutes les politiques régionales. La Région réunit les conditions afin qu'ensemble, nous passions de l'Usine du Futur à une usine durable.

Le nouveau schéma prend en compte le contexte actuel et prépare aux évolutions futures pour garantir la souveraineté régionale.

Nous traversons une période de changements profonds et de crises qui se succèdent : climatiques, sanitaires, géopolitiques, sociales nécessitant une action agile dans la durée. Leurs conséquences sont multiples et reflètent la mondialisation de l'économie et ses limites (difficultés d'approvisionnement, coût de l'énergie, perte de souveraineté...) ainsi que l'importance de s'appuyer sur les transitions (agroécologie et sortie des pesticides, recyclage pour améliorer la souveraineté, réduction de la consommation énergétique...), l'importance de la recherche et l'innovation (sautes et ressourcements technologiques, biosourcing, diversification...), l'importance des conditions de travail des salariés et à la place de l'Humain (quête de sens, qualité de vie au travail, formation, organisation du travail...) et l'importance de l'ancrage territorial (équilibres et différenciation, économie et emplois du quotidien, infrastructures, services de proximité...) pour y faire face.



Le bilan y a été présenté, les territoires y ont été consultés et ont fait connaître leurs besoins et propositions pour le nouveau SRDEII.

ESPACE DE PARTICIPATION EN LIGNE

permettant de recueillir

+ de **100** contributions

participez.nouvelle-aquitaine.fr/processes/srdeii

ÉCHANGES

avec la CTAP, le CESER, les entreprises (club ETI, TPE et PME), les collectivités, les participants aux groupes de travail, le CREFOP, les régions limitrophes, les VP, groupes politiques.

FORCE

N°3 ÊTRE AGILE ENSEMBLE

Renforcer et réaffirmer le rôle d'ensemblier de la Région sur les questions du développement économique

Le SRDEII a vocation à donner le cap, mais nous devons tenir la barre ensemble pour surmonter les crises et leurs conséquences. La large concertation qui a été le cœur même de la construction de ce nouveau schéma sera poursuivie pour garantir sa pertinence et son efficacité. La gouvernance qui sera mise en œuvre dans ce cadre favorisera la mise en synergie des actions de chacun.

Assurer l'alignement, la cohérence et la synergie entre les stratégies régionales, nationales et européennes

Le SRDEII n'est pas un « objet » isolé mais est articulé avec les autres cadres stratégiques portés par la Région (SRADDET, CPRDFOP, SRESRI...), par l'État (France 2030, Stratégie d'attractivité, Programmmations pluriannuelles de l'énergie...) et par l'Europe (Green Deal, Horizon...) afin d'accroître sa portée, sa pertinence et son impact.

Suite à cette **concertation partagée**
avec l'ensemble des acteurs
du territoire régional ...



AMBITION 2030

NOUVELLE-AQUITAINE

1^{re} Région ÉCO-RESPONSABLE de France

DÉCARBONÉE - COMPÉTITIVE - SOCIALE - SOUVERAINE

TROIS PRIORITÉS

1

ACCÉLÉRER
LES TRANSITIONS
AU SERVICE
DE LA
COMPÉTITIVITÉ
ÉCONOMIQUE
ET DE L'EMPLOI

2

RENFORCER
NOTRE SOUVERAINETÉ
PAR L'INNOVATION
RESPONSABLE

3

PLACER
L'HUMAIN
ET L'ÉQUILIBRE
DES TERRITOIRES
AU COEUR DU
DÉVELOPPEMENT

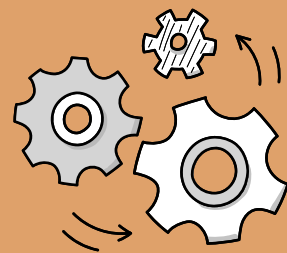


PRINCIPES DIRECTEURS

DE MISES EN ŒUVRE

- L'innovation comme un levier clé de réponse aux transitions
- Un axe fort sur le développement et la relocalisation d'activités industrielles
- Un soutien marqué à l'économie et à l'emploi du quotidien prenant en compte l'égalité femme-homme
- Des actions et des interventions au profit de toutes les entreprises, quelle que soit leur statut, leur taille et leur domaine d'activités, et au profit de tous les territoires
- La territorialisation et la coopération entre tous les acteurs de l'écosystème
- La visibilité et le pilotage de la stratégie de la « smart spécialisation » européenne (S3)

ACCÉLERER LES TRANSITIONS AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI



Les transitions (énergétiques environnementales, agroécologiques, numériques, démographiques, sociétales, sanitaires...) sont à l'œuvre dans tous les secteurs de notre société. Il est indispensable de les accélérer pour que les entreprises régionales soient compétitives et que les emplois qui y sont liés soient pérennes et en création constante. Elles sont le reflet de la globalisation des enjeux et de la nécessaire action systémique à mettre en place (comme pour "une seule santé" par exemple) pour y faire face. Les crises et guerres actuelles ne font qu'amplifier leur importance et la nécessaire adaptation. En cela, l'adoption dès 2019 de la feuille de route Néo Terra a permis à la Nouvelle-Aquitaine d'avoir un temps d'avance.

Ces transitions en cours constituent des risques non négligeables pour le développement des entreprises et leur compétitivité (augmentation des événements extrêmes, difficultés d'approvisionnements, charges de fonctionnement, ...) qu'il convient d'anticiper, de prévenir et d'atténuer. Mais elles représentent surtout un ensemble d'opportunités et d'incitations pour les acteurs économiques qu'il faut saisir !

› SOUTENIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA SORTIE DES ÉNERGIES FOSSILES DE L'ÉCONOMIE

L'accompagnement de la transition énergétique et la décarbonation des activités, notamment industrielles, est indispensable pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cela doit passer à la fois par moins (diminution de la consommation d'énergie) et mieux consommer (remplacement progressif de la consommation résiduelle par des énergies décarbonées).

- Accélérer la **réduction de la consommation énergétique des entreprises et de l'industrie régionale**
- Construire collectivement un **mix énergétique régional** pour atteindre les objectifs de Néo Terra
- Accompagner les entreprises régionales dans la **décarbonation de leurs activités**



› METTRE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU SERVICE DES TRANSITIONS ET DE LA SOUVERAINÉTÉ DES ENTREPRISES

Les principes et les logiques d'économie circulaire constituent un levier indispensable favorisant la production de biens et services de manière durable par la diminution de prélèvement des ressources, leur économie, l'allongement de la durée de vie des produits, et lorsqu'ils deviennent des déchets, leur recyclage. Elle permet l'installation de nouvelles chaînes de valeurs sur les territoires et dans les filières. Elle renforce la souveraineté, en privilégiant la proximité et le local et la compétitivité des entreprises.

- Favoriser une **conception plus durable** pour diminuer le prélèvement des ressources
- Encourager l'**écologie industrielle et territoriale** pour améliorer la productivité et économiser les ressources
- Allonger la **durée d'usage** par le réemploi, la réutilisation, la réparation et favoriser le **recyclage**

) FAVORISER LA SOBRIÉTÉ ET LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUES DES ENTREPRISES

La crise du Covid-19 a mis en lumière l'importance du numérique, à la fois pour améliorer et maintenir l'activité économique et également dans les nouvelles formes de travail. Pour autant cet essor s'accompagne d'effets rebonds (consommation énergétique) qui nécessitent, ici aussi, de mettre la sobriété et l'usage responsable et éthique en avant. Elle a aussi montré l'importance de nouveaux risques demandant de renforcer la cybersécurité, qui devient le réel enjeu de transformation numérique. Pour autant, le numérique contribue aux efforts de découplage entre croissance économique et émissions de gaz à effet de serre en étant un outil puissant de la transition énergétique notamment.

- Promouvoir un numérique **sobre, responsable et éthique**
- Agir pour améliorer la **cybersécurité** des entreprises
- Poursuivre la **transformation numérique** des entreprises
- Renforcer le rôle du numérique dans les **transitions environnementales**

) RÉPONDRE AUX ENJEUX DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES POUR LES ACCOMPAGNER DANS LEURS INVESTISSEMENTS FACE AUX TRANSITIONS

Le déséquilibre structurel des entreprises régionales entre dettes et fonds propres (80/20), bride leur développement et l'accélération de leurs transitions. Il faut les accompagner par la mise en place d'outils financiers (garantie de crédit, prêts d'honneur, prise de participation via des fonds) pour leur permettre d'investir afin d'innover, de produire différemment, de changer leurs processus... quel que soit leur secteur et leur stade de maturité.

- Accompagner une **offre de financement** qui permet de couvrir l'ensemble des besoins
- Muscler l'**offre d'accompagnement** des entreprises sur leurs enjeux de financement
- Faciliter le **financement** et l'**accélération** des startups (**capital-risque**)

) PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES TRANSMISSIONS, LES FRAGILITÉS ET LE RETOURNEMENT POUR MAINTENIR L'EMPLOI DANS TOUS LES TERRITOIRES

Plus particulièrement dans les zones où les emplois perdus ont beaucoup de difficultés à revenir, il est indispensable de maintenir et de pérenniser le tissu économique et les emplois existants. Les enjeux majeurs de transmission et reprise (spécialement dans le secteur agricole) sont accrues par la transition démographique (vieillesse des dirigeants d'entreprise). Les conséquences des crises répétées nécessitent, elles, une prévention accrue des situations de fragilité des entreprises et un accompagnement de leur retournement sur l'ensemble des territoires néo-aquitains.

- Faire face aux enjeux de la **transmission** pour maintenir et pérenniser les activités économiques
- Anticiper les fragilités et accompagner le **retournement des entreprises**

) FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES D'ACHATS VERS DES ACHATS RESPONSABLES

Les transitions peuvent être favorisées par le biais des pratiques et politiques d'achats (publics et privés), par l'activation du levier de la commande publique, l'achat public innovant... Cela permet de stimuler l'offre et de l'orienter vers des produits, services et des modes de production écoresponsables, vers le changement des pratiques d'achats des entreprises en privilégiant des logiques de proximité et de circuits courts... Les entreprises régionales doivent être accompagnées pour faciliter leurs réponses aux appels d'offre. Enfin ces pratiques d'achat contribuent à diminuer l'émiettement des sous-traitants et à consolider les relations "donneur d'ordre"- "sous-traitant" en proximité.

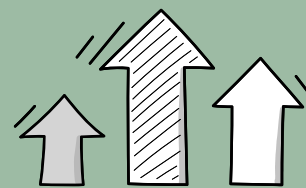
- Inciter de nouvelles pratiques d'**achat public**
- Développer l'**accès aux marchés locaux** des entreprises régionales et les **circuits courts** pour diminuer l'impact climatique
- Promouvoir des **achats plus responsables**

) ACCOMPAGNER L'INTERNATIONALISATION DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

S'internationaliser, c'est l'opportunité de conquérir de nouveaux marchés, c'est être plus résilient dans un monde en forte évolution. L'internationalisation ne doit pas être réservée qu'à certaines entreprises, mais bien être possible pour toutes les entreprises régionales. Il faut leur faciliter l'accès à l'export et les rendre plus visibles (événements ou salons), particulièrement pour les primo-exportatrices.

- Permettre l'**accès aux marchés à l'export**
- Renforcer la **compétitivité internationale** des pépites néo-aquitaines en les aidant à **gagner en crédibilité et visibilité** auprès des investisseurs et marchés étrangers

RENFORCER NOTRE SOUVERAINETÉ PAR L'INNOVATION RESPONSABLE



Les crises successives montrent la fragilité de l'économie mondialisée en mettant en évidence les dépendances et interdépendances des économies, les limites associées et les conséquences de la désindustrialisation de la France. En sus des dépendances énergétiques, ou alimentaires, cela s'illustre singulièrement sur les approvisionnements pour des produits essentiels en provenance quasi-exclusivement de certains pays asiatiques. Au-delà de cette dépendance, des aspects environnementaux et sociaux entrent en jeu, avec des importations de produits fabriqués dans des pays moins contraignants sur ces sujets, auxquels s'ajoute l'impact des transports. Ces effets sont encore amplifiés par ceux du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité qui exacerbent le lien entre les santés humaine, animale et environnementale ("One health").

Les liens commerciaux et financiers ne peuvent plus être exclusivement considérés comme des moteurs de croissance, mais aussi comme des sources potentielles de vulnérabilité. Cette situation appelle à une vraie réflexion pour se donner les moyens de renforcer, dans la mesure du possible, sa souveraineté économique. Dans son acception littérale, la souveraineté économique est associée à l'idée que tout ce qu'un pays consomme doit être produit par lui-même. Il faut trouver les moyens et solutions pour minimiser les dépendances et redévelopper en proximité des productions et savoir-faire, notamment les plus stratégiques. La Nouvelle-Aquitaine présente pour cela de nombreux atouts : un territoire, des ressources et une économie très diversifiés. Fruit d'une longue histoire en matière de soutien à l'innovation, dont elle a fait un moteur de son développement, la région dispose d'un écosystème riche. Il faut, plus que jamais, poursuivre dans ce sens tout en cherchant à mobiliser l'innovation de manière la plus large possible (innovation technologique et non technologique), au service de toutes les entreprises. La mobilisation de l'innovation responsable par l'ensemble de ces acteurs permettra de renforcer la souveraineté régionale. Cette action et la limitation des dépendances de l'économie régionale contribuent ainsi fortement aux ambitions de Néo Terra.

P.10

» CONFORTER LES CHÂÎNES DE VALEUR ET LA SOUVERAINETÉ RÉGIONALE

Ces constats conduisent à imaginer des stratégies d'opportunité pour relocaliser, anticiper de nouvelles activités, en développer d'autres, qui vont contribuer à sécuriser et diversifier des chaînes d'approvisionnement tout en réduisant leur impact environnemental et social. Ces activités prendront aussi en compte la préservation des ressources de certaines matières premières qui sont amenées, à court et moyen terme, à devenir plus rares, et s'appuieront sur le biosourcing, le recyclage, l'intelligence économique...

- Accélérer la **réindustrialisation** en s'appuyant sur les ressources locales et le **biosourcing**
- Doter les entreprises de **capacités d'anticipation et de réaction aux risques** afin de sécuriser leurs activités
- Développer l'**usage responsable des données**
- Aider les entreprises à **diversifier et sécuriser leurs sources d'approvisionnement**

» S'APPUYER SUR LA RECHERCHE POUR DYNAMISER L'INNOVATION, LES SAUTS TECHNOLOGIQUES ET LE TRANSFERT VERS LES ENTREPRISES




Trop longtemps les grands groupes se sont appuyés sur l'usine du monde asiatique pour s'approvisionner sur étagère. Les crises actuelles nous montrent que ce n'est plus une possibilité. Il est nécessaire de s'appuyer sur la recherche fondamentale et appliquée pour favoriser les sauts et ruptures technologiques qui permettront de répondre à ces enjeux de souveraineté. Les transferts technologiques dans les entreprises de ces solutions sont essentiels en suivant.

- Renforcer la recherche au profit des **sauts technologiques**
- Poursuivre la **structuration et les partages entre les écosystèmes** régionaux d'innovation
- Intensifier les **transferts technologiques** vers les entreprises

» MISER SUR LA DIVERSITÉ DES FILIÈRES RÉGIONALES ET ACCROÎTRE LEUR POTENTIEL

Si la crise économique n'a épargné aucun acteur et aucune région, la variété des filières régionales, ainsi que la diversification des activités, particulièrement celles des PME sous-traitantes, ont permis à la Nouvelle-Aquitaine de résister. Cette richesse régionale est issue d'une vision industrielle et d'une dynamique de structuration de tous les maillons dans la durée. La dynamique régionale d'innovation est reconnue pour sa diversité d'acteurs et la richesse de ses domaines d'excellence qui font émerger des champions régionaux dans de nombreux secteurs. La Région appuie un nombre important de filières matures et d'autres émergentes, qui sont à conforter de manière adaptée selon le niveau de développement et de structuration. A titre d'exemple, les filières liées à la santé et à l'énergie sont particulièrement cruciales pour la période à venir, notamment pour leur potentiel de diversification d'autres filières.

- S'appuyer sur les **forces, spécificités et ressources** des filières régionales.
- Engager une **reconquête technologique et industrielle** pour faire émerger des champions des transitions et technologies d'avenir.
- Impulser les **sauts technologiques** et de process des filières d'avenir et accentuer l'**innovation collaborative**.
- Favoriser l'implication des acteurs régionaux des filières pour **rayonner** au niveau national et à l'international.
- Intégrer l'approche "**une seule santé**" (One Health) dans les stratégies filières et en faire un facteur de **diversification**.
- Soutenir les **grands projets phares** vitrines de nos filières.

	FILIÈRES	
	MATURES	ÉMERGENTES
 FILIÈRES LIÉES AUX RESSOURCES ET AU PATRIMOINE	> Agriculture-Agroalimentaire > Forêt Bois Papier > Tourisme > Pêche Aquaculture	> Eau Gestion Industrielle > Énergies : Production, Stockage-Batteries, Hydrogène
 FILIÈRES INDUSTRIELLES ET FILIÈRES LIÉES À DES SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE	> Santé, silver économie et bien-être	
	> Aéronautique Spatial Défense > Chimie & Matériaux > Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art > Industries mécaniques > Industrie de la glisse > Photonique et Hyperfréquences > Industries nautiques et navales > Mobilités terrestres : Automobile-Véhicule, Industrie ferroviaire	> Construction durable > Industries électroniques > Déchets / économie circulaire
 FILIÈRES LIÉES AUX USAGES	> Numérique > Mobilités durables et intelligentes, Vélo et Mobilités actives	

› CONTINUER À ENGAGER LES ENTREPRISES RÉGIONALES VERS L'USINE DU FUTUR INNOVANTE ET RESPONSABLE

Dans un contexte de désindustrialisation globale, la Nouvelle-Aquitaine est le berceau de l'Usine du Futur. Elle a permis de réindustrialiser avec des entreprises plus compétitives, productives, diversifiées et respectueuses des salariés. Avec l'adoption de la feuille de route Néo Terra, l'Usine du Futur est devenue une usine durable. Forte des relations de confiance entre la Région et les entreprises régionales, l'Usine du Futur conforte le rôle de la Nouvelle-Aquitaine comme locomotive nationale en matière de développement industriel écoresponsable. En effet, le secteur de l'industrie présente la particularité d'offrir des emplois plutôt stables, ancrés dans le territoire et une « qualité de vie » supérieure à nombre d'autres secteurs d'activités, bien que l'attractivité de ses métiers reste à améliorer auprès du grand public.

- *Consolider et développer le tissu industriel existant au service de la **pérennisation et de la création d'emplois***
- *Accompagner les acteurs industriels du territoire dans leurs **transitions***
- ***Rompre l'isolement** des entreprises et des chefs d'entreprises*
- *Accroître la **valeur ajoutée** des produits industriels*



P.12

› ENCOURAGER LA CRÉATION D'ENTREPRISE

La création d'entreprise, innovante ou non, est un enjeu majeur pour la vitalité de l'économie néo-aquitaine. Son dynamisme a un impact territorial non négligeable en termes de création d'emploi et de revitalisation, particulièrement en milieu rural. Depuis plusieurs années les chiffres de la création sont élevés en Nouvelle-Aquitaine. Il faudra continuer à susciter les vocations autour des solutions pour demain (qui ne sont pas que technologiques), sensibiliser les jeunes et les moins jeunes, les femmes... à l'entrepreneuriat, encourager l'intrapreneuriat, favoriser l'essaimage, ...

- *Promouvoir l'**entrepreneuriat** notamment auprès des jeunes et des femmes*
- *Maintenir une intervention forte en faveur des **start-up***
- *Conjuguer la **création d'entreprises et son lieu de vie***

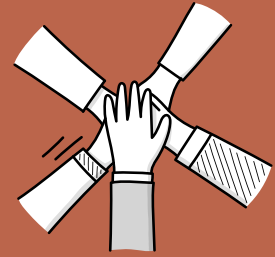
› PROMOUVOIR L'INNOVATION AU SERVICE DE L'HUMAIN

L'innovation n'est pas seulement une affaire de technologie, elle peut aussi toucher l'organisation, les services, l'usage, ou encore les modèles économiques... La mise en synergie de ces différentes formes d'innovation est reconnue comme étant un facteur clé de succès, et indispensable pour accompagner et accélérer les transitions. L'innovation doit être inclusive et intégrer la parité et la diversité dans ses pratiques. Au-delà de son rôle social, les innovations d'usage peuvent aussi induire les métiers de demain et doivent participer à diminuer la pénibilité du travail.

- Prendre en compte **l'humain** dans l'innovation
- Assembler davantage l'innovation technologique et l'**innovation sociale, organisationnelle et d'usage**
- Valoriser les **démarches d'innovation** des entreprises à travers des réussites économiques et environnementales



PLACER L'HUMAIN ET L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT



Les crises actuelles génèrent une nouvelle quête de sens des salariés. Le marché du travail traverse de profondes modifications nécessitant une adaptation des entreprises pour y faire face : pratiques et formes d'organisation novatrices en réponse aux aspirations nouvelles des salariés, amélioration de la qualité de vie au travail et mieux attirer, former et fidéliser les compétences... La pénurie de collaborateurs et de compétences devient pour certaines entreprises le premier frein à la croissance de leur activité et aux dynamiques territoriales. L'entreprise et les métiers qu'elle propose se doivent d'être attractifs pour ses salariés et de promouvoir l'égalité femme-homme. La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) peut être une des solutions à mettre en œuvre pour faire évoluer leur approche sociale (modèles d'organisation, de gouvernance et de management...) et environnementale tout en gagnant en compétitivité.

Pour attirer les personnes et les ancrer durablement dans un territoire, ce dernier doit proposer des environnements de vie répondants aux attentes et besoins des populations actuelles et futures : environnement préservé, services et économie de proximité, infrastructures de santé et d'éducation, accès aux services numériques, mobilité, propositions culturelles, sportives... Une approche différenciée des territoires de manière à y assurer un développement équilibré est à adopter. Il est nécessaire de tenir compte des vulnérabilités, des spécificités et des richesses naturelles locales. Ainsi le développement de l'agroécologie, la valorisation des ressources naturelles régionales et le développement du tourisme durable sont essentiels.

Un exemple concret d'entreprises performantes mettant l'humain et l'équilibre des territoires au cœur de leur développement est celui de l'économie sociale et solidaire (ESS) : ces entreprises permettent d'imaginer de nouvelles manières de créer et de maintenir des activités et services dans tous types de territoires, basés sur les potentiels endogènes de ce dernier, dont en premier lieu, ses citoyens.

Ainsi, si nul ne peut prétendre tout embrasser, chacun doit pouvoir activer les leviers à sa portée afin d'améliorer sa contribution dans l'écosystème : l'entreprise, les acteurs de la formation, les acteurs de l'accompagnement des entreprises, les salariés et les territoires eux-mêmes.

P.14

› FACILITER L'ORIENTATION, L'INSERTION, NOTAMMENT DES JEUNES, ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

La formation qu'elle soit initiale ou continue ou en situation de travail, qu'elle concerne les jeunes, les salariés ou les demandeurs d'emplois, constitue un levier clé pour répondre aux besoins des entreprises, orienter les jeunes, les demandeurs d'emploi et les salariés vers les métiers les plus demandés. Elle constitue également un levier pour accompagner les transitions professionnelles des salariés et leur permettre de se diversifier et monter en compétences, et de se réorienter vers les métiers de demain. Une adéquation forte doit être recherchée entre les besoins des entreprises (actuels et futurs), les aspirations des salariés et les bassins d'emplois dans lesquels ils évoluent.

- Faire de de l'**orientation** et de l'**offre de formation** un tremplin pour l'emploi
- Répondre aux **projets de formation des salariés**

› RENDRE LES ENTREPRISES NÉO-AQUITAINES PLUS ATTRACTIVES

Tous les secteurs et métiers semblent touchés par la pénurie de main d'œuvre qui impacte la capacité et perspectives de développement des entreprises néo-aquitaines. Les différences entre les besoins de recrutement par territoire (volumes, natures de métiers...) invitent à un traitement spécifique par bassin d'emploi. La quête de sens des salariés et l'évolution de leur relation au travail ont été amplifiées par les crises successives, nécessitant une adaptation des employeurs. Ils doivent intégrer et s'inscrire dans de nouvelles formes d'organisation du travail tout en continuant une meilleure valorisation des activités et des métiers.

- Promouvoir des **nouvelles pratiques** en faveur de la qualité de vie au travail
- Travailler sur l'**attractivité des métiers** dans tous les territoires pour répondre aux besoins de compétences

› DÉPLOYER L'AGROÉCOLOGIE ET PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES RÉGIONALES

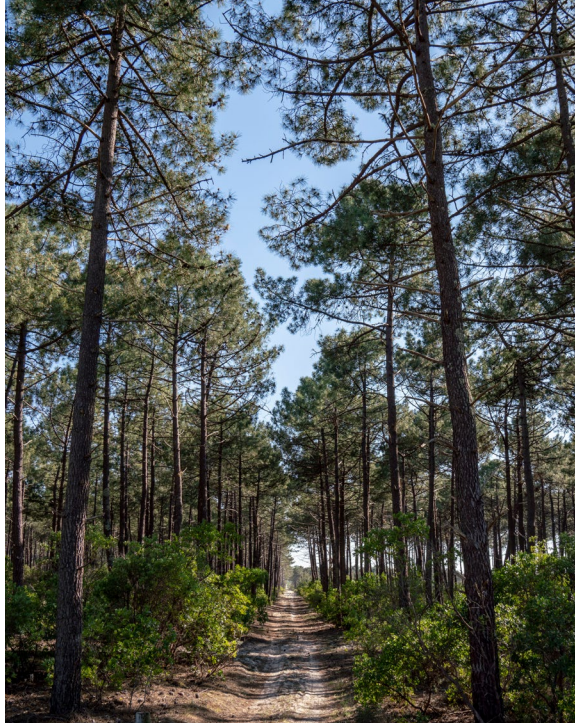
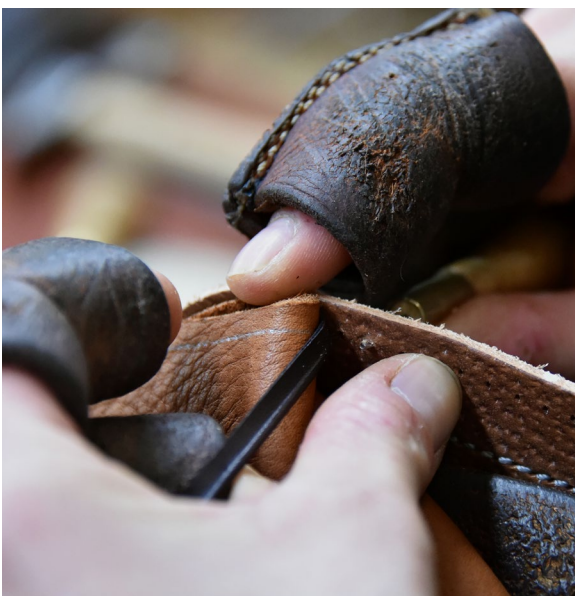
La Nouvelle-Aquitaine est la plus grande région de France et dispose de ressources diversifiées : forêt, agriculture, littoral, montagne, biodiversité, sites naturels remarquables, paysages, patrimoine culturel... source d'importants enjeux et activités et de potentiels différenciés suivant les territoires. Ce patrimoine est un atout et sa préservation et sa valorisation doivent contribuer au bien-être de la population et à l'ensemble de ses activités socio-économiques, notamment par le développement de l'agroécologie, d'une sylviculture raisonnée, d'une pêche responsable, d'un tourisme durable...

- Déployer des **mesures agroécologiques** et gérer de façon durable les ressources (foncier agricole, ressources halieutiques, forêts, ...)
- Faire de la **préservation des ressources naturelles** (eau, biodiversité...) un facteur de compétitivité économique
- Garantir un **tourisme durable**

› CONSOLIDER LES ATOUTS DES TERRITOIRES

La compétition pour attirer et maintenir les salariés dans les entreprises devient particulièrement féroce. Les composantes et caractéristiques des territoires (dynamisme économique, création d'emploi qualité de vie et de l'environnement, services et équipements, l'accessibilité...) sont des facteurs clés d'attractivité pour les habitants et les entreprises. Il est nécessaire de renforcer les atouts et richesses régionaux en ce sens.

- Déployer une stratégie d'**attractivité économique** adaptée aux spécificités des territoires
- Valoriser l'**offre de services** et d'**infrastructures**
- Accompagner le développement de l'**artisanat** et de l'**économie du quotidien**
- Inciter à l'**adoption de nouvelles stratégies** en matière d'**immobilier d'entreprises**



› DÉVELOPPER LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE, ENVIRONNEMENTALE ET TERRITORIALE DE L'ENTREPRISE

En accord avec Néo Terra, la performance économique ne va pas sans une performance environnementale et sociale. La Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est l'intégration volontaire par les organisations de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités y compris commerciales et leurs relations avec les parties prenantes (salariés, clients, prestataires, concurrents, riverains, pouvoirs publics). C'est un facteur de compétitivité pour les entreprises qu'il faut renforcer.

- **Diffuser** les principes et leviers de la RSE dans le tissu économique régional
- **Déployer** la RSE dans les entreprises pour en faire un levier de développement et de performance

› RENFORCER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Très ancrée régionalement, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) se caractérise par une manière différente d'entreprendre, mettant le salarié au centre, et vise à promouvoir des formes d'entreprises qui privilégient le service rendu avant le profit, tout en étant de véritables acteurs économiques. Elle a pour vocation de mettre en œuvre des projets innovants qui concilient intérêt collectif et activités économiques, tout en répondant aux besoins des populations et des territoires, contribuant à un développement local, durable et solidaire.

- **Promouvoir** des modèles de développement basés sur l'Economie Sociale et Solidaire
- **Accompagner le transfert et la diffusion** des modèles de l'ESS dans l'économie
- **Impulser la transformation sociétale** via l'ESS

METTRE EN ŒUVRE DE MANIÈRE AGILE ET PERFORMANTE LES OBJECTIFS DU SRDEII



L'efficacité et la pertinence du SRDEII passe par une mise en œuvre adaptative et agile, pour apporter des solutions appropriées dans le temps et de manière rapide et efficace en réponse aux besoins des entreprises :

● **Garantir la cohérence et la complémentarité des cadres stratégiques régionaux pour adresser l'ensemble des enjeux de développement économique de la Nouvelle-Aquitaine**

Le SRDEII est une déclinaison opérationnelle de la feuille de route Néo Terra. Pour autant, le développement économique régional ne se résume pas uniquement au SRDEII, mais mobilise d'autres schémas, contrats ou stratégies : le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) qui intègre des enjeux liés aux mobilités, à la gestion de l'espace et du foncier; le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) pour la formation professionnelle; le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), la stratégie régionale de développement agricole et de la pêche, les feuilles de route filière... Il s'articule également avec les différents fonds européens (FEDER, FEADER, FEAMPA, FSE). Ces différents cadres sont en lien, complémentaires et synergiques.

● **Définir des principes d'intervention contribuant à l'ambition du SRDEII et œuvrer à la simplification des processus administratifs pour les entreprises**

Pour mettre en œuvre les trois priorités du SRDEII, la Région définira un règlement d'intervention (RI) qui visera à définir les critères et modalités d'accompagnement des projets et entreprises du territoire. Ce RI intégrera notamment des éco-socio-conditionnalités en déclinaison de la feuille de route Néo Terra et du respect des salariés (égalité femmes-hommes, inclusion des personnes en situation de handicap...). L'accessibilité et la lisibilité des démarches et des dispositifs (régionaux ou non) est un enjeu partagé par l'ensemble des acteurs interagissant avec le tissu économique.

● **Mettre en place une gouvernance collective au service de la performance du SRDEII**

La Région propose de faire reposer la gouvernance du SRDEII sur 2 instances regroupant les acteurs ayant participé à l'élaboration du schéma : la CTAP (Conférence Territoriale de l'Action Publique) et une conférence des acteurs économiques qui se réuniront une fois par an pour échanger sur le sujet.

● **S'appuyer sur un dispositif de suivi et de pilotage au service de l'efficacité de la politique régionale**

La progression du SRDEII sera suivie par un dispositif adapté, basé sur des indicateurs. Il permettra de rendre compte des réalisations engagées d'identifier les effets et les impacts, de mettre en exergue les signaux faibles, d'apporter des actions correctives le cas échéant...



défini l'ambition et les objectifs en matière de TRANSITIONS qui permettent l'élaboration de ces 2 schémas



SRDEII



SRADDET

Mise en cohérence et complémentarité des interventions



DÉFINIT LES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La mise en œuvre se fait de manière complémentaire et cohérente avec différentes stratégies sectorielles régionales



ACTIVE ET UTILISE UNE PARTIE DES FONDS ET INSTRUMENTS EUROPÉENS (gérés par la Région) pour sa mise en œuvre



Stratégies et feuilles de routes sectorielles

- > Stratégie régionale agriculture et pêche
- > Schéma Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique - SRESRI
- > Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles - CPRDFOP
- > Feuille de route tourisme durable
- > Feuille de route économie sociale et solidaire
- > Feuilles de route filières
- > Stratégie de Spécialisation Intelligente S3

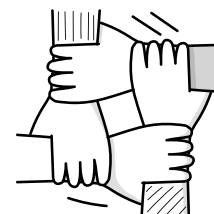


Fonds et instruments européens

- > Fonds Européen de Développement Régional - FEDER
- > Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural - FEADER
- > Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture - FEAMPA
- > Fonds Social Européen - FSE

Faire face collectivement aux situations d'urgence ou de crises

Les situations d'urgence et de crise risquent de se multiplier dans les années à venir. La Région, pour la préservation et la protection de son économie, des emplois et de la qualité de vie sur les territoires, souhaite conforter et tirer profit de l'organisation collégiale de tous les acteurs ayant permis de faire face aux précédentes situations d'urgence ou de crises.





CONTACT



Pour ce qui est de l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir,
mais de le rendre possible.

Antoine de Saint-Exupéry

srdeii@nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

nouvelle-aquitaine.fr